

envoyée? Deuxièmement, je demande au premier ministre s'il a communiqué avec le premier ministre Lesage et s'il n'est pas d'avis que l'allocation de la province de Québec à l'Université McGill est d'une insuffisance désastreuse?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Les pourparlers à ce sujet doivent se faire entre la province de Québec et l'université en question. Sauf erreur, ils se poursuivent actuellement.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je demande si le premier ministre a communiqué hier avec le premier ministre du Québec, à ce sujet, et s'il est d'avis que cette allocation de 17 millions de dollars est, comme dit le ministre de l'Industrie, d'une insuffisance désastreuse.

M. l'Orateur: Il y aurait peut-être lieu de répondre à la première question.

Le très hon. M. Pearson: Je n'ai eu aucun entretien avec le premier ministre du Québec à ce sujet.

[Plus tard]

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Industrie. Serait-il assez bon de déposer le télégramme que lui-même et le ministre d'État ont envoyé à certains ministres de la province de Québec concernant ses subventions aux universités?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, comme j'ai dit plus tôt, j'ai envoyé ce télégramme à titre de député. Je me demande s'il convient de demander la production et le dépôt de cette sorte de correspondance à la Chambre. Je serais heureux de montrer à tous les députés intéressés une copie de ce télégramme.

L'hon. M. Churchill: Comment l'avez-vous signé?

L'hon. M. Drury: Pour répondre à l'aparté qui est venu d'en face, je dirai que je l'ai signé «C. M. Drury, député de Saint-Antoine-Westmount».

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, il importe énormément de savoir si les ministres peuvent s'écarter et commencer à dire aux gouvernements provinciaux comment agir. J'ai en main une copie de ce télégramme. (*Exclamations*) Oui, puisque le ministre l'a communiqué aux journaux. Mais le Parlement ne peut obtenir les renseignements que l'on communique aux journaux. Le télégramme suivant a été envoyé par...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le très honorable chef de l'opposition fait-il un rappel au Règlement, pose-t-il la question de privilège, ou pose-t-il simplement une question?

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

Le très hon. M. Diefenbaker: Je pose la question de privilège. Nul ministre ne peut adopter l'attitude selon laquelle il prétend envoyer, à titre privé, un télégramme à l'honorable Eric Kierans et à l'honorable R. Hyde, ministre de la Santé et ministre du Revenu national respectivement, qu'il signe «Hon. C. M. Drury, député de Saint-Antoine-Westmount» et «Hon. J. N. Turner, député de Saint-Laurent-Saint-Georges». Ils n'ont pas cessé d'être ministres parce qu'ils sont députés.

Il est tout à fait déplacé pour un ministre de se mettre en rapport avec une province et de lui enjoindre ou proposer que les fonds venant du Parlement fédéral soient employés à une fin particulière, même si cette fin est louable et même si je reconnais parfaitement que l'Université McGill est maltraitée.

Le très hon. L. B. Pearson: Monsieur l'Orateur, il s'agit d'une question très complexe et difficile. On pourrait peut-être mieux juger de la correction ou autre de mon honorable ami si l'on se souvient comme moi que, du temps où le très honorable représentant était premier ministre, il a assisté à un congrès provincial conservateur en Saskatchewan. Je me souviens qu'à l'époque il a bien souligné qu'il y assistait à titre de député de la Saskatchewan.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, comme d'habitude, le souvenir du premier ministre n'a aucun fondement dans les faits.

M. Fairweather: Une question supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je me demande seulement si l'on s'attend que la présidence décide si la question de privilège se pose ou non. Peut-être serait-il plus sage de ne pas rendre de décision et de passer à autre chose?

[Plus tard]

[Français]

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au ministre de l'Industrie, relativement à son télégramme à l'Université McGill.

Le ministre considère-t-il que l'Université McGill reçoit un traitement inférieur à celui qui est accordé aux Universités de Montréal ou de Laval, dans la province de Québec, à l'heure actuelle?

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Cette question est irrecevable.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.